



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



ZIMBABWE

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport valide 6 mois après la date de retour.**
- **Visa obligatoire.** Deux possibilités pour obtenir celui-ci :
 - Avant le départ, sur [le portail gouvernemental](#).
 - Aux points d'entrée sur le territoire (aéroports d'Hararé et de Victoria Falls notamment). Il suffit pour cela de compléter un formulaire de demande. Prévoir le montant exact en billets de banque en cas de paiement à l'aéroport (30 USD pour un visa une entrée ; 45 USD pour un visa deux entrées, ces tarifs étant susceptibles d'évolution à tout moment).
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Les **mineurs** voyageant seuls, avec un seul de leurs parents ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES*

Vaccination obligatoire :

- Fièvre jaune avec carnet de vaccination international exigée à l'arrivée pour les voyageurs en provenance de pays endémiques.

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID*

Tous les voyageurs de 5 et plus doivent présenter à leur arrivée :

- Soit un certificat de vaccination (2 doses) avec l'un des vaccins reconnus par l'OMS
- Soit un test PCR de moins de 48h

Les personnes ayant eu le Covid-19 ne sont pas exemptées des conditions mentionnées ci-dessus.

Les enfants de moins de 5 ans ne sont pas tenus de présenter une preuve de vaccination ou un test PCR négatif de moins de 48 heures.